

**ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΝ ΠΑΤΡΙΑΡΧΕΙΟΝ
ΙΕΡΑ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΓΑΛΛΙΑΣ**

MÉTROPOLE GREC-ORTHODOXE DE FRANCE
EXARCHAT DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE
7, rue Georges Bizet, 75116 PARIS
+33 (0)1 47 20 67 22 – secretariat@mgro.fr
+33 (0)1 47 20 82 35 – certificats@mgro.fr

n.reg. : 010278.240706

COMMUNIQUE DE LA METROPOLE GRECQUE-ORTHODOXE DE FRANCE

La Commission indépendante, instaurée par la Métropole grecque-orthodoxe de France en juin 2022 à la suite des révélations sur les crimes de pédophilie commis dans les années 1980 par les deux clercs dirigeant alors le monastère de la Dalmerie (Le Bousquet d'Orb, Hérault) et aujourd'hui décédés, a rendu au mois de juin 2024 son Rapport concluant deux années d'enquête.

Le métropolite Dimitrios exprime sa profonde gratitude aux membres de la Commission pour la qualité et l'étendue de leurs travaux qui font la lumière sur les terribles abus subis par les trois victimes déclarées. Le Rapport d'enquête décèle divers dysfonctionnements qui appellent une sérieuse révision. Il identifie plusieurs lieux ou individus problématiques nécessitant une attention soutenue.

Le métropolite Dimitrios qui prend acte des conclusions et des recommandations du Rapport réitère auprès des trois victimes connues à ce jour et confirmées par le Rapport la demande de pardon de l'Église.

En conséquence des conclusions du Rapport le métropolite Dimitrios ordonne de façon expresse au père Gabriel Aubert, abbé de la Dalmerie, de lui remettre sous un délai de quinze jours un plan d'indemnisation des trois victimes reconnues financé sur les fonds que le monastère dont il a la charge retire de sa notable activité commerciale et indexé sur les normes retenues par les institutions catholiques œuvrant à la réparation des abus sexuels advenus au sein de congrégations similaires.

Le métropolite Dimitrios prépare, sur la base des préconisations du Rapport, un plan de prévention de tels crimes et autres délits associés qui sera mis en effet à l'automne 2024 au sein de la Métropole.

Le métropolite Dimitrios invite les membres de l'Assemblée des Evêques orthodoxes de France, dont il assume la présidence, à prendre connaissance du Rapport et à se concerter afin d'établir une action commune de sensibilisation des fidèles orthodoxes en France conforme à la loi de l'Eglise et de la République.

Le Rapport a été communiqué aux victimes connues ainsi qu'aux organes de presse concernés. Il est disponible sur simple demande en écrivant à l'adresse électronique suivante : cipmof@gmail.com

Le Secrétariat de la Métropole